



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du cabinet

Montauban, le **12 MAI 2025**

Pôle des sécurités
Coordination sécurité routière
Affaire suivie par Didier BOUDON
Tél : 05 63 22 82 72
Mél : pref-securite-routiere@tarn-et-garonne.gouv.fr

Le préfet de Tarn-et-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les maires

OBJET : Déploiement du dispositif d'externalisation des voitures radars en Tarn-et-Garonne-Début des opérations de reconnaissance des routes du département

En 2017, le gouvernement a lancé la mise en place d'un dispositif d'externalisation des voitures radars à des sociétés privées.

Ces véhicules banalisés, conduits par des salariés d'entreprises privées retenues par l'Etat dans le cadre de marchés publics, disposent à leur bord d'un appareil radar embarqué et contrôlent, sur des parcours définis à l'avance par l'État et modifiés régulièrement, les véhicules qu'ils croisent en roulant et ceux qui les doublent.

Ce dispositif vient en complémentarité des contrôles classiques des forces de l'ordre qui se poursuivront, et se concentreront notamment sur les interventions nécessitant une qualification telles que celles liées aux contrôles d'alcoolémie ou de stupéfiants.

Dans le Tarn-et-Garonne, il permettra de sécuriser plus de 1000 km de voirie, essentiellement sur les routes départementales hors agglomération, qui concentrent les accidents mortels et graves liés à la vitesse.

Par mon courrier du 30 décembre 2024, je vous informais que le marché d'externalisation était en cours d'extension à tout le sud de la France, dont l'Occitanie, pour un début des contrôles opérationnel en 2025.

Je tiens à vous informer que le prestataire de conduite externalisée retenu pour l'Occitanie a commencé les opérations de "reconnaissance" des routes dans le Tarn-et-Garonne le mercredi 07 mai.

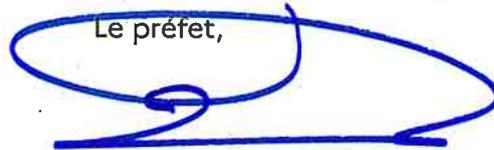
Ces parcours de "reconnaissance" durent une semaine et sont destinés à cartographier les panneaux de limitation de vitesse dans le but de construire la base des Vitesses Maximales Autorisées.

Aucune verbalisation ne sera réalisée pendant cette phase, mais vous pourrez constater une présence de voitures radars à conduite externalisée sur votre territoire.

Une fois la phase de reconnaissance terminée et selon le calendrier prévisionnel établi, le lancement des contrôles et des verbalisations effectives interviendra avant l'été.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous souhaiteriez disposer.

Le préfet,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop that starts from the left, goes up and over, then down and across, ending with a horizontal stroke.

Vincent ROBERTI